



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

**TRES FORT** Aire de répartition restreinte et menaces fortes

Habitat d'intérêt communautaire **prioritaire**

## Steppes salées méditerranéennes

(*Limonietalia*)

Correspondance cahiers d'habitats : 1510-1 / Corine biotope : 15.8

Milieux  
côtiers

CODE EUR  
**H1510**



### Description

Cet habitat se développe sur des sols temporairement envahis par l'eau salée, mais non inondés, exposés à une sécheresse estivale extrême, avec la formation d'efflorescences salées.

Il présente une physionomie de petite steppe salée et ouverte, dont la hauteur ne dépasse guère 50 cm. Il est dominé physionomiquement par la floraison souvent massive des *Limonium* (notamment *L. girardianum*, *L. virgatum*, *L. confusum* et *L. bellidifolium*).

### Situation en PACA

Ce type d'habitat présente une distribution géographique très limitée : quelques points du littoral des Bouches-du-Rhône (Camargue) et du Var (presqu'île de Giens, vieux salins d'Hyères).



Limonium girardianum - PHOTO : INTERNET

### Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
mauvais	sans objet

ETAGE DE VEGETATION	
	NIVAL
3000 m	ALPIN
2100 m	SUBALPIN
1600 m	MONTAGNARD
900 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
600 m	MESO-MEDITERRANEEN
100 m	THERMO-MEDITERRANEEN
0 m	



Steppes salées à *Limonium virgatum* - PHOTO : DOCOB CAMARGUE

### Facteurs de vulnérabilité

- habitat très localisé et souvent sur de faibles surfaces.
- habitat riche en espèces patrimoniales.
- habitat sensible aux modifications hydrologiques et aux variations de la salinité.

### Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- urbanisation et artificialisation (aménagements liés aux activités conchylicoles, touristiques ou portuaires, urbanisation littorale, remblaiements ou dépôts d'ordures).
- toute modification de conditions hydriques liées à des aménagements ou des opérations de gestion hydraulique (drainages, assèchements) ou des aménagements des sites à des fins cynégétiques.
- surfréquentation humaine sur le littoral.

### Actions favorables

- privilégier la non-intervention, ou un pâturage léger si nécessaire.
- favoriser la protection des secteurs abritant cet habitat pour les zones fréquentées : mise en défens et canalisation de la fréquentation.
- maintenir ou restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et d'eau salée, tout en maintenant des variations saisonnières et interannuelles.

### Liens utiles

DOCOB :  
[www.side.developpement-durable.gouv.fr](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr)

Fiches INPN + cahiers d'habitats :  
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>